



Lycée professionnel agricole de Chalosse  
366 Route de Pomarez - 40250 Mugron  
lpa.mugron@educagri.fr  
05 58 97 70 63  
www.agricampus40.fr

### Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole option "DATR" valide une formation supérieure courte de niveau III qui atteste d'une qualification professionnelle ouverte sur la vie active ou la poursuite d'études.

### Les débouchés

Les titulaires du BTSA DATR sont appelés à exercer les activités suivantes :

- Animateur de développement territorial
- Chargé de développement local
- Chargé de promotion du patrimoine
- Organisateur d'évènement
- Conseiller au sein d'organismes agricoles
- Animateur socioculturel
- Chargé de projets, de missions en insertion sociale, économie sociale et solidaire
- Créateur d'entreprise en milieu rural
- Responsable de structure
- Coordonnateur de projet

### Organisation de la formation

D'une durée de deux ans, cette formation est construite autour de modules d'enseignements généraux et professionnels dans le but de concevoir et mettre en oeuvre des projets au service du monde rural et divers événements.

Des périodes de stage en organismes professionnels viennent compléter la formation à raison de 12 à 16 semaines sur les deux années du cycle de formation. Ces stages, réalisés dans une structure en relation avec le projet professionnel de l'étudiant, ont pour objectif de réaliser un diagnostic ciblé du territoire d'accueil, de concevoir et mettre en oeuvre un projet de services en utilisant les méthodes et les outils de communication, de médiation et d'animation.

## BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

# BTSA DATR

## Développement, Animation des Territoires Ruraux

### Conditions d'admission

Le BTSA DATR est accessible aux titulaires :

- d'un Bac général (S, ES, L),
- d'un Bac technologique (STAV, ST2S, STMG, STL)
- d'un BAC professionnel (SAPAT, GMNF, SPVL, ASSP, Gestion Administrative, ARCU, CGEA),....

Les candidats doivent s'inscrire via Parcours Sup en début d'année 2023.

### Obtention du diplôme

Pour 50%, sous la forme d'un contrôle continu en cours de formation.

Pour 50 %, sous la forme d'épreuves terminales.

### Moments clés de la formation

- Diagnostic du territoire réalisé pour un commanditaire
- Conception et réalisation d'un évènement
- Mise en oeuvre de projets de territoire commandité par des partenaires locaux.

### Poursuite d'études

Licences professionnelles dans les champs du développement local, de la communication, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, de l'animation des territoires...

Certificats de spécialisation, BPJEPS dans le secteur des services à la population.

### Hébergement

- Internat : hébergement en chambre de 2 personnes avec sanitaire privé, salle informatique en accès libre et salle de détente avec téléviseur.
- Gîte rural (renseignements auprès de la commune de Mugron).
- Chez l'habitant.



## Contenu de la formation

### Modules généraux communs à tous les BTSA

#### Modules généraux communs à tous les BTSA

M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel .....	87 h
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique .....	87 h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation .....	174 h
M 23 - Langue vivante .....	116 h
M 31 - Éducation physique et sportive .....	87 h
M 41 - Traitement des données .....	72,5 h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia .....	43,5 h



#### Modules spécifiques au BTSa DATR

M 51 - De l'espace au territoire .....	87 h
M 52 - Les acteurs de services en territoire rural ..	116 h
M 53 - Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services .....	145 h
M 54 - Méthodologie de projet .....	58 h
M 55 - Conception et conduite d'un projet de service en territoire rural .....	87 h
M 56 - Mercatique et qualité des services. ....	87 h
M 57 - Gestion juridique et financière des services	116h
M 58 - Animation, communication et négociation professionnelles .....	116 h
M 61 - Stage(s).....	12 à 16 semaines
M 71 - Module d'initiative locale (MIL) .....	87 h



Édition 2022


  
 MINISTÈRE
   
 DE L'AGRICULTURE
   
 ET DE LA SOUVERAINETÉ
   
 ALIMENTAIRE
   
Liberté
   
 Égalité
   
 Fraternité

### Réussite à l'examen:

2022 : 89 %

2021 : 100 %


  
 Nouvelle-
   
 Aquitaine